

**FICHE POUR AIDER AU CALCUL DE L'AVANTAGE EN NATURE**

La Commune de FLEAC aide financièrement les associations de Fléac mais aussi en leur consentant des « avantages en nature ». La comptabilité de l'association doit retracer les subventions publiques perçues mais aussi valoriser les avantages en nature dont elle bénéficie. Afin d'en faciliter la mise en application et le calcul propre à chaque association, le cout unitaire des aides en nature fournies gratuitement par la Commune aux associations est précisé ci-dessous

**Définition :**

L'avantage en nature est l'aide en nature fournie par la Commune à une association. Cette aide peut prendre différentes formes : prêt de matériels, mise à disposition gratuite de salles, acheminement -montage- démontage par la régie communale de Tivoli, mobiliers- estrade, exposition, prêt gratuit de Tivoli, de sono, etc...).

**Cout unitaire des avantages en nature :**

<b>CODE</b>	<b>AVANTAGE EN NATURE</b>	<b>COÛT unitaire ou forfaitaire</b>
<b>1</b>	Location de la salle des fêtes SANS la cuisine (assos Fléac)	<b>60 €</b>
<b>2</b>	Location de la salle des fêtes AVEC la cuisine (assos Fléac)	<b>100 €</b>
<b>3</b>	Location du château - forfait jour en semaine (assos Fléac)	<b>250 €</b>
<b>4</b>	Location du château WE basse saison – de 15/10 à 14/04 (assos Fléac)	<b>600 €</b>
<b>5</b>	Location du château WE haute saison – de 14/04 à 15/10 (assos Fléac)	<b>1 000 €</b>
<b>6</b>	Location de la cour et de l'appentis du doyenné - forfait jour (assos Fléac)	<b>20 €</b>
<b>7</b>	Location de 1 tivoli de 60m <sup>2</sup> [transport + montage + démontage] [2 dispos]	<b>750 € *</b>
<b>8</b>	Location de 1 tente de 3m <sup>2</sup> x3m <sup>2</sup> [transport + montage + démontage] [3 dispos]	<b>190 € *</b>
<b>9</b>	Location de tables - 1 lot de 10	<b>90 € *</b>
<b>10</b>	Location de chaises - 1 lot de 60	<b>90 € *</b>
<b>11</b>	Location d'une sonorisation	<b>350 € *</b>
<b>12</b>	Localisation d'un parquet / scène de 60m <sup>2</sup>	<b>750 € *</b>
<b>13</b>	Cout horaire chargé moyen de 2 agents de la régie communale [transport + montage + démontage] ex : exposition	<b>40 €/H **</b>

\* Prix du marché constaté en 11/2021

\*\* Coût moyen chargé pour 2 agents service technique constaté en 11/2021

**Pour les associations disposant d'un local ou salle communale en propre par convention de mise à disposition conclue avec la commune, l'avantage en nature y est précisé et détaillé en annexe.**